

Sylvette Denèfle - Nicole Roux

Le militantisme associatif Engagements féminin et masculin

Le centenaire de la loi de 1901 a été une année propice à la conduite d'investigations dans le milieu associatif. Dans ce cadre, deux enquêtes parallèles par questionnaires ont été faites à l'Université de Bretagne Occidentale et à l'Université François Rabelais de Tours avec des étudiants de sociologie sur l'engagement dans les associations, les formes du bénévolat et les motivations de la participation à la vie associative.

641 questionnaires ont été passés auprès de membres d'associations réparties dans un échantillon respectant les types d'associations (sportives, culturelles, professionnelles, etc.) présentes dans les deux départements du Finistère et de l'Indre et Loire. Des membres des bureaux des associations ont été interrogés dans la même proportion que des membres ordinaires, et un nombre égal d'hommes et de femmes.

Alors que la statistique nationale (cf INSEE première n°542 septembre 1997) montre que les hommes sont plus nombreux dans les associations (49%) que les femmes (37%), nous avons choisi d'interroger autant d'hommes que de femmes car nous souhaitions examiner les formes d'engagement des uns et des autres. Notre interrogation sur les comportements associatifs selon le sexe était portée par l'évolution nationale mise en évidence entre 1983 et 1996 qui rapproche le nombre des femmes de celui des hommes dans les associations. Et nous avons souhaité analyser les engagements féminins et masculins dans leurs éventuelles spécificités ou dans leurs rapprochements.

Ce sont donc certains des résultats de cette double enquête quantitative qui nous permettront de confronter ici la pratique militante dans le milieu associatif enquêté avec nos hypothèses. Les études antérieures nous avaient amenés à penser que les femmes seraient plus impliquées dans les champs social et culturel alors que les hommes le seraient davantage dans les associations sportives et professionnelles, que les responsabilités seraient plus masculines que féminines et que les motivations seraient plus humanitaires pour les femmes et plus politiques pour les hommes.

Ces hypothèses étaient portées pratiquement dans les mêmes termes par les groupes d'étudiants brestois et tourangeaux.

Présentation de la population enquêtée

Sur les 641 personnes interrogées, 321 étaient des hommes et 320 des femmes. 345 étaient des membres ordinaires d'associations et 296 avaient un mandat au sein du bureau d'une association.

La répartition par classe d'âge de la population interrogée s'effectue comme suit : 29.6% de 15-25ans, 16.4% de 26-35ans, 27.6% de 36-50ans, 17.1% de 50-65ans, et 8.2% de plus de 65ans. Elle reflète davantage la situation d'enquête et les conditions démographiques spécifiques des deux départements concernés que l'implication dans la vie associative selon l'âge puisque les données nationales nous indiquent que près de la moitié des personnes de tous âges sont membres d'au moins une association.

La lecture des données selon la situation maritale permet d'observer que 40% des interrogés vivent seul et 60% en couple.

Selon le niveau d'étude, il est possible d'observer une sur-représentation des personnes diplômées ce qui corrobore les données nationales qui nous apprennent que plus de la moitié des personnes appartenant à un ménage dont la personne de référence a un niveau d'étude supérieur au baccalauréat sont membres d'associations. Pour ce qui concerne notre enquête, moins d'un quart des personnes interrogées a un niveau d'étude inférieur au bac (23%), presque un quart a le bac (24,1%) et presque la moitié a un diplôme d'enseignement supérieur (48,8%).

La composition professionnelle de notre échantillon est plus complexe puisqu'elle comprend un nombre important d'étudiants (les conditions pédagogiques de cette enquête expliquent cette particularité) mais elle ne s'oppose cependant pas aux données nationales qui montrent que la vie associative est davantage le fait de milieux aisés et cultivés que des milieux modestes : 0,6% d'agriculteurs , 3,9% de commerçants-artisans, 13,6% de cadres et professions libérales, 30,11% d'employés et professions intermédiaires, 4,5% d'ouvriers, et 44,6% de sans profession parmi lesquels les étudiants et les retraités.

Et enfin pour achever ce portrait social, notons que 39,9% des interrogés vivent en ville, 21% en périphérie et 37,6% dans des communes rurales, ce qui n'est pas très différent de la représentation nationale du monde associatif.

Les données qui nous ont donc servi à la réflexion sur les engagements différenciés masculins et féminins présentent, comme on le voit, assez peu de particularités par rapport à ce que l'on sait de la vie associative nationale pour que l'on puisse les prendre en compte avec quelques précautions.

Les associations de l'enquête

Les associations concernées par l'enquête se répartissaient entre des associations culturelles et éducatives (30,2%), des associations de défense des droits (11%), des associations sportives (30,1%), des associations à caractères humanitaire ou social (34%), des associations professionnelles (3,7%) et des associations diverses (11,4%)¹. Cette répartition correspond à la répartition de ces divers types d'associations dans les deux départements concernés par l'enquête, répartition qui a été évaluée à partir des fichiers préfectoraux.

Leur champ d'action est communal (42,3%), régional (33,4%) ou national et international (25,3%).

29,8% des associations sont estimées essentiellement féminines par les personnes interrogées, 26,3% essentiellement masculines et 43,8% ont une population équilibrée entre les hommes et les femmes. Notre stratification sur la variable de sexe ne heurtera donc pas l'évaluation des personnes interrogées.

¹ Retraitement d'une question à choix multiple.

Répartition des hommes et des femmes

Si l'on examine comment se répartissent les hommes et les femmes de notre échantillon dans l'ensemble social puis dans la vie des associations qui ont été concernées par l'enquête, nous remarquons surtout, malgré quelques nuances, des rapprochements importants entre les sexes. Les écarts connus dans le monde professionnel ou dans les structures générationnelles, ceux que nous indiquent les enquêtes dans le monde associatif se retrouvent ici évidemment mais dans une proportion affaiblie.

Par exemple, la répartition des hommes et des femmes selon les professions s'organise de la façon suivante : une seule femme sur les 4 agriculteurs, 4,1% des hommes sont commerçants-artisans, c'est le cas pour 2,8% des femmes. 15,7% des hommes sont cadres et professions libérales, 11,7% des femmes. 28,7% des hommes sont employés et professions intermédiaires, 31,9% des femmes. 7,5% des hommes sont ouvriers alors que seulement 1,5% des femmes sont ouvrières. Et enfin 40,4% des hommes interrogés sont sans profession alors que c'est le cas pour 49,7% des femmes. Ces quelques chiffres donnent une assez bonne idée de la faible différence entre hommes et femmes de l'échantillon quand on sait les écarts entre les professions féminines et masculines.

Pour ce qui est des générations, les hommes et les femmes interrogées se répartissent pratiquement également entre les différentes classes d'âge à l'exception notable des tranches d'âge correspondant à la vie active et à l'enfantement. Entre 15 et 25 ans et 50 et 65 ans la proportion de femmes est à peine inférieure à celle des hommes alors qu'elle est légèrement supérieure au-delà de 65 ans. Mais entre 26 et 35 ans, les hommes sont plus nombreux et un redressement se fait dans la tranche d'âge suivante (36-50ans). Ce décalage peut s'interpréter par rapport à la maternité. Les mères se mettent en retrait de la vie associative pendant le laps de temps où les enfants sont très jeunes et extrêmement dépendants. Dès qu'ils deviennent autonomes, elles reprennent leur vie associative ou s'y engagent pour la première fois.

Si l'on considère maintenant la répartition sexuée selon le type d'association, on note que dans notre enquête, 28,4% des hommes appartiennent à une association culturelle et éducative, et 31,5% des femmes. 35,6% des hommes se retrouvent en association sportive alors que ce n'est le cas que de seulement 23,9% des femmes interrogées. 10,3% des femmes interrogées sont dans une association de défense des droits, ainsi que 10,3% des hommes. 28,4% des femmes appartiennent à des associations à caractère humanitaire et social, contre seulement 19% des hommes interrogés. 2,1% des femmes se retrouvent dans des associations professionnelles alors que 5,3% des hommes font ce choix.

Ici, nos données reflètent la tendance générale déjà mise en évidence par ailleurs. Les hommes sont plutôt présents dans les associations sportives, professionnelles et les femmes sont plutôt engagées dans les associations de type soutien ou solidarité sociale. Cette tendance se confirme avec le tableau suivant mettant en relation le type d'association avec la proportion d'hommes et de femmes estimée par l'interrogé dans son association :

Type d'asso./population	essentiellement féminine	ess. masculine	équilibrée
culturelle et éducative	34	24,1	41,9
défense des droits/environnement	21,1	22,5	56,3
sportive	19,6	39,8	40,4
professionnelle	17,3	39,1	43,5
sanitaire-sociale-humanitaire	43,2	15,9	40,8
autres	23,3	21,9	54,8
Total	29,8	26,3	43,8

Enfin, si l'on regarde comment se répartissent les hommes et les femmes entre membres ordinaires des associations et membres ayant un mandat (52,6% des hommes et 53,1% des femmes sont membres ordinaires des associations, 48% des hommes et 47% des femmes sont membres de bureau dont 65 présidents et 52 présidentes), notre échantillon montre une remarquable similitude entre hommes et femmes qui nous incite à penser que lorsque la présence des femmes dans le monde associatif sera équivalente à celle des hommes, il n'est pas impossible de supposer que les comportements masculins et féminins s'homogénéiseront, même en termes de responsabilités mandataires.

Ce premier résultat qui ressort de notre enquête bouscule partiellement nos hypothèses et il nous faut donc examiner plus soigneusement les formes d'engagements masculins et féminins et les motivations qui les portent.

L'engagement des hommes et des femmes

Nous avons souhaité savoir comment les militants associatifs appréhendaient la loi de 1901 dont on commémorait le centenaire. Plusieurs questions ont été posées sur ce sujet et nous retiendrons ici la plus globale sur l'appréciation de la connaissance de la loi.

Presque 76,2% des personnes interrogées affirment connaître la loi 1901. Les hommes avec 79,8%, l'affirment cependant un peu plus que les femmes (74,6%).

Puis, nous avons essayé d'évaluer l'implication dans les activités associatives. Ainsi, quand on les questionne sur leur participation aux réunions 33,4% des personnes interrogées se disent très assidues car elles vont toujours aux réunions. 26,4% s'y rendent souvent, autant (26,2%) y vont quelquefois et 12,2% n'y vont jamais.

La distribution selon le sexe s'organise comme suit : 39,2% des hommes participent toujours, alors que 27,8% seulement des femmes affirment qu'elles participent toujours. 23,1% des hommes participent souvent pour 29,3% des femmes. 24% des hommes participent quelquefois pour 28% des femmes. Et de façon équivalente, on a 11,8% des hommes qui ne participent jamais, et 12,2% des femmes.

Les femmes participent donc activement à la vie associative mais dans une mesure moindre que ne le font les hommes. Cette tendance se confirme avec une évaluation du nombre d'heures que les uns et les autres consacrent pas semaine à leur association : 8,7% des hommes et 12,2% des femmes donnent moins de deux heures par semaine à leur association, 53,7% des hommes et 55% des femmes de 2 à 20 heures par semaine et 36,5% des hommes et 30,9% des femmes plus de 20 heures par semaine.

On retrouve bien ici une implication un peu plus importante des hommes que des femmes mais sans que cette différence ne soit très significative.

Si donc hommes et femmes participent activement et dans des proportions très voisines à la vie de leur association, il importe encore de mesurer les raisons de leur engagement.

Qu'il s'agisse d'hommes ou de femmes, la raison la plus souvent invoquée est la volonté de s'engager au service des autres : 49,7%. Ensuite, il s'agit d'un engagement que l'on fait pour soi, pour son propre enrichissement culturel et personnel : 22,1 %. La troisième raison invoquée presque dans la même proportion que la précédente est la recherche de convivialité : 19,9%. Et enfin ils sont très peu à dire qu'ils sont entrés dans telle ou telle association pour y trouver un soutien : 2,8%.

Si on regarde à présent les raisons invoquées par les hommes et les femmes, on obtient la distribution suivante. La volonté de s'engager au service des autres est un peu plus affirmée par les femmes : 51,6% des femmes et 47,5% des hommes. La recherche de convivialité est plutôt une raison évoquée par les hommes : 22,8% des hommes et 16,8% des femmes. Les

hommes (22,2%) et les femmes (21,8%) trouvent principalement, et dans une proportion équivalente, dans la vie associative un enrichissement culturel et personnel. Très peu des militants du monde associatif sont dans une position de demande envers leur association et la différence entre les hommes (2,2%) et les femmes (3,4%) n'est donc pas très significative.

Sur cette question des raisons de l'engagement, si la variation des motivations n'apparaît pas très significative selon le sexe, il en va tout autrement selon l'âge.

En effet, les plus âgés affirment très majoritairement leur volonté de s'engager au service des autres : 61,2% pour les 36-50 ans, 64,5% pour les 50-65 ans et 67,9% pour les plus de 65 ans.

C'est par contre les plus jeunes qui recherchent le plus un enrichissement culturel et personnel dans la vie associative : 32,1% des 15-25 ans et 31,4% des 26-35 ans.

Tous, à peu près uniformément, espèrent trouver une forme de convivialité dans le monde associatif et cela se confirme lorsqu'on leur demande s'ils organisent des rencontres avec les autres membres de leur association en dehors des activités de celle-ci puisque les trois quarts d'entre eux le font.

On remarque également que les professions et les niveaux culturels ne distinguent pas véritablement les membres des associations dans leur engagement d'abord altruiste même si les ouvriers semblent un peu plus au service des autres et les cadres un peu plus attentifs aux apports culturels des associations. Mais cela est largement en rapport avec les associations fréquentées par ces catégories de personnes.

Enfin, si l'on regarde un peu plus finement, on peut signaler que les femmes seules s'inscrivent davantage dans une volonté de se mettre au service d'autrui alors que les hommes seuls recherchent davantage la convivialité et la sociabilité dans le monde associatif mais là encore les types d'associations fréquentées, plus sociales pour l'ensemble des femmes, plus sportives et politiques pour les hommes, portaient déjà implicitement ces différences de motivations.

Conclusion

Après l'examen de quelques-unes des variables de l'enquête sur les associations menée à Tours et à Brest, nous pouvons donc faire ressortir quelques particularités qui, si elles ne s'inscrivent pas massivement en opposition avec les informations que nous apporte l'INSEE au niveau national, peuvent cependant nous permettre de proposer quelques lignes d'évolution.

Dans l'ensemble, ce qui frappe, c'est que, contrairement aux hypothèses que nous avons faites, les comportements masculins et féminins ne se distinguent pas énormément. Certes, les femmes sont moins présentes dans les associations que les hommes mais l'écart se resserre. Et quand on considère les comportements des femmes et des hommes qui sont engagés dans le monde associatif, alors nous devons surtout souligner le peu de différences qui caractérisent pratiques et motivations.

Les femmes, quand elles sont dans le milieu associatif, acceptent les postes de responsabilité, les mandats électifs, un peu moins que les hommes mais là encore l'écart se resserre.

Elles s'investissent moins activement dans le monde associatif au moment où leurs enfants sont jeunes et on sait combien la division très inégalitaire du travail domestique peut expliquer cette attitude. Mais on note aussi que dès que les enfants sont autonomes, les femmes retrouvent le chemin des associations.

Les femmes restent un tout petit plus en retrait des activités des associations que les hommes mais les écarts sont trop faibles pour qu'ils soient véritablement imputables à des comportements spécifiques.

Enfin, les associations que fréquentent les femmes et les raisons de leur choix sont différentes

de celles des hommes. Les femmes sont plus tournées vers les associations à caractère social, humanitaire et dans une moindre mesure culturel que les hommes et leur volonté de s'engager au service des autres est plus fortement affirmée, y compris lorsque leur situation personnelle pourrait faire penser à d'autres motivations, que celle des hommes.

Ces derniers qui investissent plus le monde sportif et l'univers professionnel, voire politico-syndical, disent aussi majoritairement leur volonté de s'engager auprès des autres mais ils expriment plus fortement leur recherche de vie sociale, de convivialité, en tous cas plus que les femmes.

Ces différences qui semblent plus des nuances dont on pourrait envisager de rendre compte en termes de système social de représentation des rôles de sexe (aux femmes l'aide aux autres, aux hommes la sociabilité publique), nous semblent surtout remarquables par leur faible amplitude, comme si, non seulement les femmes investissaient davantage la vie associative, mais le faisaient également davantage dans une logique égalitaire sans investir leurs rôles sociaux identitaires traditionnels qui semblent dans l'univers associatif céder face à des objectifs qui concernent l'humanité dans son ensemble.

Si ces résultats sont confortés par d'autres analyses, on verrait là une intéressante avancée démocratique et égalitaire qui trouve dans la vie associative une expression encore trop absente dans d'autres secteurs de la vie publique, comme la politique ou le travail par exemple.

Bibliographie

Barthélémy M. *Les associations dans la société française : un état des lieux* CNRS Paris 1994

Crenner E. " Le milieu associatif de 1983 à 1996 Plus ouvert et tourné vers l'intérêt individuel " INSEE première n°542 septembre 1997

Ferrand-Bechmann D. *Bénévolat et solidarité* Paris 1992

Hatchuel G. – Loisel J.P. " La vie associative : participer mais pas militer " Données Sociales INSEE 1999

Kaltenbach P.P. *Bilan de la vie associative en 1994-1995* La documentation française Paris 1996

Laville J.-L. – Sainsaulieu R. *Sociologie de l'association : des organisations à l'épreuve du changement social* Paris 1997